



Intérêts d'emprunts déclaration des annuités

Par **tibouchene**, le **10/11/2013** à **18:14**

Problème intérêts d'emprunts
J'ai commis une erreur en déclarant sur ma déclaration de revenus, ces 3 dernières années, la première annuité des mes intérêts d'emprunt ainsi que les annuités suivantes. J'ai inscrit les montants correspondants sur les 2 lignes distinctes prévues à cet effet. Je reconnais mon erreur.
En quoi je conteste, c'est que le service des impôts (le logiciel) a cumulé ces 2 lignes. Donc l'abattement obtenu de 40 % m'est maintenant réclamé sur ces 3 années.
Je ne comprends pas que, avec les performances des logiciels, soit la ligne "1ère annuité" est complétée soit la ligne "annuités suivantes" et non pas les 2.
Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer si j'ai une possibilité de contester
Cordialement